

## EMPLOI

## Un site pour aider les PME à recruter juste

Lancé il y a tout juste un mois par l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13), l'antenne départementale du Medef, le site internet spécialisé *laplacepro.com* a démarré sur les chapeaux de roue. Au point que le syndicat patronal envisage déjà d'en déployer une version sur l'ensemble du territoire afin d'aider les entreprises, et particulièrement les TPE/PME, à optimiser leur recrutement sans bourse délier. Selon Elisabeth Coquet-Reinier, présidente du holding de tête du groupe Onet et chargée des questions d'emploi à l'UPE 13, rien de très surprenant à cela. "Si nous avons décidé de lancer un site comme celui-ci, justifie-t-elle, c'est qu'il nous semblait répondre à un besoin pour une mise en relation plus simple et plus efficace entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises qui recrutent." Bonne pioche: "Dès le lancement du site, explique Elisabeth Coquet-Reinier, on a senti un réel intérêt des entreprises pour cette nouvelle solution de recrutement." L'objectif initial de 1000 offres d'emplois collectées sur *laplacepro.com* d'ici fin 2011 devrait ainsi être atteint sans trop de difficultés.

Il est vrai que le site propose

un service particulièrement intéressant pour les entreprises de taille trop modeste pour avoir leur propre direction des ressources humaines. En déposant leur offre sur le site, l'UPE 13 sélectionne pour elles les profils les mieux adaptés et leur évite ainsi de longues et fastidieuses opérations de tri dans les CV reçus après publication d'une offre.

Avec déjà une douzaine de structures partenaires (missions locales pour l'emploi, PLIE, cabinets d'outplacement...), toutes capables d'opérer une présélection des personnes en recherche d'emploi, le site *laplacepro.com* espère balayer très large. "À l'heure actuelle, rappelle Elisabeth Coquet-Reinier, près de 80% des postes sont pourvus en dehors des circuits classiques, ce que nous appelons le marché caché de l'emploi, c'est-à-dire les relations personnelles, le bouche à oreille... Pôle emploi, lui, ne traite que 17% des offres." Avec plus de 340 000 demandeurs d'emploi recensés dans la région et, selon l'UPE 13, des dizaines d'entreprises qui ne parviennent pas à pourvoir les postes qu'elles proposent, le site ne devrait pas manquer de travail dans les prochains mois.

H.V.

**TRAVAUX** ● **Fermeture de la plage des Catalans.** En raison de travaux de nivellement du sable, la plage des Catalans sera fermée pendant 48 heures au public dès aujourd'hui et jusqu'à mercredi 4 mai inclus. La plage des Catalans sera à nouveau accessible au public, le jeudi 5 mai 2011 à partir de 8 h 30.

**ENCHÈRES** ● **Une nouvelle vente pour la Ville.** Une vente tout à fait originale de 15 serres horticoles municipales, vendues en l'état, pour un montant de 4 683 euros (soit trois fois plus que l'estimation initiale) s'est achevée hier sur internet. Plus que la somme récoltée, c'est pourtant l'économie financière réalisée par la municipalité qu'il convient de noter puisque l'opération initiale prévoyait la destruction de ces structures pour un coût supérieur à 250 000 euros. Les internautes étaient une nouvelle fois présents au rendez-vous, avec plus de 6 000 visites. Première municipalité française de cette taille à avoir investi le créneau des enchères en ligne, la cité phocéenne a offert une seconde vie à son matériel réformé, sans frais annexes, tout en générant des recettes réinjectées dans les caisses de la municipalité. Pour la prochaine vente, rendez-vous à la rentrée 2011 !

421110

## La réforme dans les fa

Elle s'applique dès aujourd'hui

À compter de ce matin, sur les quais de Fos, il n'y a plus d'agents portuaires, mais uniquement des dockers employés par des entreprises privées de manutention. La même évolution s'opérera dans les semaines qui viennent sur les quais marseillais.

Tel est le résultat de la réforme qui entre aujourd'hui en application dans l'ensemble des sept Grands ports maritimes (GPM). Des établissements publics qui depuis une loi de juillet 2008, ont succédé aux Ports autonomes. Avec leur nouveau cadre juridique, ils ont acquis un rôle d'aménageur. Mais l'objectif étant de reconquérir des parts de marchés en renouant avec la fiabilité, la loi a imposé aux GPM de privatiser les activités de manutention. Personnels et outillages sont donc transférés à des entreprises privées, ainsi à Fos. Exceptionnellement, ce peut être une filiale dans laquelle le GPM est minoritaire. Ce sera le cas à Marseille sur le terminal conteneurs Med Europe.

Cette réforme, lancée dans la cité phocéenne par François Fillon en février 2008, a été finalisée le 15 avril dernier avec le bouclage au niveau national, d'un volet social qui comporte un accord sur la pénibilité (il ouvre droit à une anticipation de 2 ans du départ en retraite) et la signature d'une nouvelle convention collective de branche. Restait alors à décliner le tout dans chacun des sept GPM. Un volet qui va aboutir au versement "de primes de détachement". Environ 15 000 euros net au Havre, environ 10 000 euros net à Marseille.

Les agents transférés au secteur privé seront-ils les seuls à la percevoir? "Non, comme dans



Les docks

les autres: tous les d'un tran la filiale GPM va faire", ré s'ier, qui l'anony choix d'risque de taires.

Car s' quant "mands q le pari, a et de l'e Fos 2XL c but 201. clients c mémoire

CLIMATISAT  
REVER